

**COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FLORIDIENNE CHIMIE S.A.
ET HÖGANÄS BELGIUM
REUNION DU 9 OCTOBRE 2013**

Présents:

Pour le groupe des riverains:

COUPE Serge
RENARD Marc, membre du CVz'A
TRENTESEaux Danielle, membre du CVz'A

Pour le groupe des entreprises:

GUMUSBOGA Ismet, Chef SIPP - FLORIDIENNE CHIMIE S.A.
LONNOY Viviane, QSE Manager – HÖGANÄS BELGIUM
NARDO Ugo, Directeur usine - FLORIDIENNE CHIMIE S.A.
RASNEUR Vincent, Directeur Général, HÖGANÄS BELGIUM
VANDENPOORTE Vanessa, Ingénieur procédés en environnement - FLORIDIENNE CHIMIE S.A.

Pour le groupe autorité et administrations:

CHEVALIER Pierre, Echevin Honoraire, Conseiller Communal – Ville d'ATH
DENIS Jean-Pierre, Premier Echevin – Ville d'ATH
DESMET Véronique, Service environnement - Ville d'ATH
GLAUDE Muriel, Chef de Division – HAINAUT DEVELOPPEMENT
PRIMOSIG Géry, Attaché - D.P.A. – S.P.W.

Excusés:

DELEHOZEE Philippe, membre du CVz'A
VANCASTER Nathalie, riveraine
VERHAEGHE Bernard, membre du CVz'A
VLAJCIC Simon, Directeur Général, FLORIDIENNE CHIMIE S.A.

Pour les personnes qui viennent de rejoindre le comité d'accompagnement, Madame GLAUDE précise la manière de fonctionner pour le procès verbal. Un procès verbal provisoire est envoyé aux participants rapidement après la réunion. Les participants ont alors un délai (environ 15 jours ouvrables) pour faire leurs remarques. Le procès verbal amendé est renvoyé aux participants qui ont encore la possibilité de faire des remarques. S'il y a de nouvelles remarques, le procès verbal à nouveau amendé est renvoyé avec un nouveau délai pour éventuellement encore émettre d'autres remarques. Lorsqu'il n'y a plus de remarque, le procès verbal est considéré comme approuvé et envoyé à Madame DESMET pour qu'elle puisse le mettre sur le site de la Ville. Cette manière de faire permet de ne pas attendre six mois pour avoir un procès verbal approuvé.

Monsieur PRIMOSIG signale que lorsque le comité d'accompagnement a été prévu dans l'autorisation de FLORIDIENNE CHIMIE, on a voulu une personne neutre pour le présider, quelqu'un qui ne soit ni riverain, ni représentant de l'entreprise. Comme Madame GLAUDE gère d'autres comités d'accompagnement, il lui a été demandé de gérer également celui-ci.

1. Agenda des réunions de l'année 2014

En 2014, les réunions se tiendront les mardis 20 mai et 7 octobre à 18h.

2. Point sur le bruit

Monsieur VERHAEGE ne pouvait assister à la réunion mais il a signalé par mail, le 3 octobre, que depuis une quinzaine de jours ils étaient réveillés et maintenus éveillés par un bruit de forte intensité venant de FLORIDIENNE CHIMIE.

Monsieur COUPE signale qu'il perçoit parfois une sirène quand il va au fond de son jardin mais chez lui, il n'est pas gêné.

Mademoiselle TRENTÉSEAUX ajoute qu'elle a entendu du bruit mais cela venait d'HÖGANÄS. Pour FLORIDIENNE CHIMIE, elle n'a rien entendu.

Monsieur NARDO précise que la sirène est à l'arrêt. Cela ne peut donc venir de là. Il y a des silencieux sur les cheminées mais cela ne sert plus à grand-chose puisque certaines activités sont à l'arrêt.

Monsieur RENARD pense qu'il faudrait noter les heures où on constate quelque chose et envoyer un mail à l'entreprise en précisant ce qu'on a constaté ainsi que le jour et l'heure.

Pour HÖGANÄS, l'adresse est info@hoganass.com et pour FLORIDIENNE CHIMIE, l'adresse est reception@floridiennechimie.com.

L'entreprise peut alors plus facilement voir s'il y a lieu de relier l'évènement à un problème dans son fonctionnement.

Monsieur COUPE, pour sa part signale qu'il y a eu des retombées blanchâtres sur sa voiture. C'était le vendredi 27 septembre. La voiture était garée sur un parking à proximité de FLORIDIENNE CHIMIE.

Mademoiselle TRENTÉSEAUX ajoute qu'elle a eu le même phénomène à un autre moment. Elle se gare sur le parking près de la gare.

Il n'est pas certain que cela vienne de FLORIDIENNE CHIMIE.

Monsieur DENIS signale que lorsque les trains freinent, il y a frottement sur les rails et émission de particules. Il n'est pas anormal qu'il y ait des retombées sur les voitures garées à proximité de la gare.

Il faudrait voir aussi s'il n'y a pas eu de marquage routier ce jour-là. Toutefois, comme c'était le jour de la fête de la Communauté française, cette hypothèse est peu probable.

3. Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...

Madame LONNOY présente les différents travaux qui ont été fait chez HÖGANÄS depuis la dernière réunion (voir présentation power point en annexe). Le bâtiment Brazing est terminé, la production a commencé et l'unité tournera à plein régime en 2014. Ce bâtiment est situé ruelle Gros Pierre.

On a enlevé toute une partie de la pelouse pour réaliser un autre accès pour les camions qui ne passeront plus obligatoirement par la ruelle Gros Pierre. Il y aura donc moins de nuisances pour les riverains.

Il y a deux cabines électriques, l'une (la grosse) est un poste de distribution et appartient à ORES et est pratiquement terminée et on est en train d'installer la cabine "Höganäs" à côté.

Le placement de portakabines est toujours à l'étude. La demande de permis est en cours.

On a l'obligation de placer un portique de détection de radioactivité. Il y a donc un projet pour la mise en place de ce portique. C'est une sorte de compteur Geiger.

Monsieur PRIMOSIG demande que toutes ces modifications soient notées sur le registre des modifications. Toute modification qui affecte le plan doit être notée dans ce registre.

Pour FLORIDIENNE CHIMIE, Monsieur NARDO présente les projets réalisés depuis la dernière réunion, le projet en cours et deux points divers (voir présentation power point en annexe).

La certification GMP est une certification très lourde. Elle a toutefois pu être obtenue en un an.

Le confinement de l'unité de production Cadmium a été parachevé. Le masque est une installation totalement autonome. On continue à faire des travaux pour diminuer les émissions de particules de cadmium dans l'installation. On a listé 10 points comme émetteurs importants, on va commencer par là. On s'occupe d'abord de la protection collective pour aller vers l'individuelle.

Il y avait aussi des engins qui fonctionnaient au diesel, ils vont être remplacés par des engins électriques.

En ce qui concerne l'audit énergétique, c'est une démarche volontaire.

Pour les eaux usées, pour éviter les problèmes à l'avenir, on a déposé un article 65 pour avoir une charge journalière au lieu d'une concentration instantanée, car la station d'épuration fonctionne de manière irrégulière.

Monsieur PRIMOSIG signale qu'il a traité le dossier et l'a transmis à la Direction de l'Eau. Il a été décidé de ne pas faire d'enquête publique car cela n'affecte pas la marche de l'entreprise et il n'y a pas d'incidence sur l'environnement. La demande n'affecte pas la charge totale. De plus, il y avait urgence vis-à-vis du D.P.C.

En effet, le D.P.C. fait ses contrôles sur base du permis. Pour lui ce qui doit être respecté, c'est ce qu'il y a dans le permis.

Monsieur NARDO ajoute que des investissements ont encore été réalisés pour diminuer le bruit. Des caissons ont été mis sur les machines plus bruyantes, c'est aussi pour protéger le personnel.

Les petits vibreurs ont été remplacés par des plus gros qui sont moins bruyants. Le problème des vibreurs, ce n'est pas quand la trémie est remplie, c'est quand elle est quasi vide.

En ce qui concerne le plan social, on est en procédure RENAULT. Il y a 26 personnes concernées. La procédure concerne aussi bien des employés que des ouvriers. Nous avons enregistré 5 démissions depuis l'annonce de la restructuration.

Monsieur RENARD constate que comme l'activité fonctionne au ralenti, il y a beaucoup moins de nuisances.

Monsieur NARDO précise que l'unité plomb ne tourne quasi plus, l'unité cadmium fonctionne une semaine sur deux. Les décisions de la Commission européenne ne sont pas toujours bonnes pour l'industrie.

Monsieur RASNEUR ajoute qu'il y a encore quelques productions qui marchent bien: en effet, bien que le marché et la construction automobile soit faible en Europe occidentale, globalement, il y a toujours plus de voitures. De plus des normes environnementales plus strictes, exigent des alliages plus technologiques, qui sont la spécialité d'Höganäs.

4. Divers

Dorénavant, Monsieur ERGOT ne participera plus systématiquement aux réunions. Il ne viendra plus que si des points à l'ordre du jour concernent plus particulièrement la Division du Contrôle des Risques chimiques